

# Sommaire n° 7

Déc./Janv. 2004

# Les Carnets du Temps

Revue du Centre d'enseignement supérieur aérien

**Centre de publication  
du Centre d'enseignement  
supérieur aérien**

1, place Joffre, 75007 PARIS

**Directeur de la publication :**

Col Michel De Lisi

**Rédacteur en chef :**

Lcl Pascal Bertrand

**Rédacteur en chef adjoint :**

LtMuriel Berger

**Comité rédacteur :**

Lt Emmanuel Goffi

Lt Jean-Christophe Pitard-Bouet

Lt Christèle Chevalier

Lt Samuel Gréard

Sgt Jérôme Periolat

Sgt Stéphane Lanzeray

M. Éric Denecé

**Informatique éditoriale  
et fabrication :**

Adc Christian Noël

M. Philippe Bucher

**Crédits photographiques :**

Fonds documentaire

de la bibliothèque du CESA

**Correspondance :**

CESA - BP 43

00445 ARMÉES

Tél. : 01 44 42 80 64

Fax : 01 44 42 80 10

e.mail :

cpesa@cesa.air.defense.gouv.fr

**Photogravure et impression :**

Atelier de photographie

et de reproduction

de l'armée de l'air

26, boulevard Victor

00450 ARMÉES

**Direction :**

Lt Frédéric Ciavaldini

Tirage 4 000 exemplaires

**TOUS DROITS DE  
REPRODUCTION RÉSERVÉS**

## *Relations internationales*

Les conflits des Grands Lacs ..... 4

## *Géopolitique*

L'Indonésie ..... 6

## *Économie*

Adam Smith ..... 8

## *Institutions*

La conscription en France ..... 10

## *Sciences et techniques*

Le nucléaire civil ..... 12

## *Religion*

Le bouddhisme ..... 14

## *Philosophie*

Platon ..... 16

## *Pensée politique*

Léon XIII ..... 18

## *Défense*

La lutte contre le terrorisme islamique ..... 20  
(1<sup>re</sup> partie)

## *Histoire*

Attila ..... 22

## *Stratégie*

Le déploiement américain dans le monde ... 24

*Au fil de la plume* ..... 26



# Conflits des Grands Lacs : 1<sup>re</sup> guerre mondiale africaine

Les combats qui ont émaillé la région des Grands Lacs depuis 1993 peuvent être classés suivant deux catégories : conflits inter-ethniques ou conflits inter-étatiques. Toutefois, cette période doit être divisée en deux guerres bien distinctes, séparées par une phase de calme toute relative.

Ces guerres sont les résultats d'une suite complexe, partant d'un conflit local, devenu pluriel, régional puis continental :

- Les épicycles du conflit : le Burundi, avec le coup d'État d'octobre 1993 qui déclenche une guerre civile larvée, et le Rwanda, avec le génocide de 1994.
- La régionalisation du conflit, avec l'installation des camps de réfugiés hutus dans le Kivu en juillet-août 1994, qui cristallise les points de désaccord entre le Rwanda et le Burundi, et qui ravive les rivalités entre l'Ouganda, le Zaïre et le Soudan.
- La première africanisation du conflit, avec la rébellion de l'AFDL (Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre) d'octobre 1996, qui provoque les interventions militaires rwandaises, ougandaises et burundaises. Appuyés par l'Angola, l'ADFL et Laurent-Désiré Kabila prennent le pouvoir de la désormais République démocratique du Congo.

Si la première guerre répondait à des impératifs de sécurité pour certains pays, il n'en est rien pour la deuxième. La division actuelle en fronts et la partition du territoire du Congo répondent aux désirs des différents belligérants de profiter des richesses du Congo. Cette deuxième africanisation du conflit, interrompue par le cessez-le-feu de Lusaka entre 1998 et 2000, très peu respecté, n'est pas « une guerre pour de bons motifs ». Pour comprendre les différentes imbrications du conflit, voici un tour d'horizon des principaux acteurs.

## **Rwanda :**

Suite au génocide tutsi, les génocidaires hutus se sont réfugiés au Zaïre à partir duquel ils lançaient des attaques vers le Rwanda. Malgré le soutien du Rwanda à Kabila, celui-ci n'interviendra jamais contre les milices hutues. Le Rwanda, avec son allié l'Ouganda, décide de lancer une attaque sous le couvert d'une rébellion du RCD (Rassemblement congolais pour la démocratie).



Contrôlant désormais la moitié du pays, le Rwanda ne veut plus renoncer aux profits qu'il tire de la RDC, notamment les produits miniers parmi lesquels le coltan (minerai rare utilisé pour l'industrie de pointe).

### **Ouganda :**

L'Ouganda, allié du Rwanda, est confronté à deux factions rebelles : l'une opère depuis la RDC, l'autre depuis le Soudan. Mais les richesses de la RDC et les ambitions du président Museveni constituent les principales raisons de l'intervention de l'Ouganda dans le conflit.

### **Burundi :**

Le Burundi a reconnu avoir des soldats en RDC pour lutter contre les rebelles hutus et prétend n'être l'allié de personne.

### **Soudan :**

Pour le Soudan, l'adage « l'ennemi de mon ennemi est mon ami » prend ici tout son sens (dans sa participation aux conflits). Le Soudan apporte une assistance technique et matérielle à Kabila contre l'Ouganda.

### **Angola :**

L'UNITA a ses bases dans le Sud-Ouest du Congo. Après la chute de Mobutu, l'Angola a envoyé des troupes en RDC. La perte du soutien de la RDC qui offrait un soutien militaire à l'UNITA et la mort de Jonas Savimbi, *leader* historique de l'UNITA, ont porté un sérieux coup à la milice. Les rebelles sont tombés dans le banditisme mais les chances de paix dans cette partie du Congo sont réelles.

### **Namibie et Zimbabwe :**

La Namibie, le Zimbabwe, l'Angola et la RDC ont passé de façon officielle en 1999 un pacte de défense mutuelle. Cela explique en partie les interventions de la Namibie et du Zimbabwe en faveur de Kabila. La Namibie soupçonne également l'UNITA de soutenir l'insurrection namibienne.

Au Zimbabwe de Robert Mugabe, l'intervention répond aux inimitiés avec le Rwanda et l'Ouganda, au désir de Mugabe de représenter une force importante dans le Sud de l'Afrique ainsi qu'à son attrait pour les mines de diamants.

### **Zambie :**

Elle a longtemps cherché à être un îlot de stabilité au milieu des remous de l'Afrique. La Zambie a beaucoup souffert des guerres à ses frontières. Elle tente de contrôler plus particulièrement les conflits avec l'Angola afin d'éviter les infiltrations de l'armée angolaise à la poursuite de l'UNITA.●

Sergent Lanzeray



# L'Indonésie

L'Indonésie, l'une des clés de la stabilité stratégique en Asie du Sud-Est, traverse une situation de grande fragilité : une crise financière, économique et sociale, politique, après trente ans de pouvoir absolu du président Suharto sur le pays, et des tensions séparatistes dans plusieurs parties de l'archipel. La série d'attentats, attribuée à la mouvance islamiste, qui a frappé l'Indonésie (200 morts et 300 blessés à Bali le 12 octobre 2002) a ébranlé la présidente indonésienne M<sup>me</sup> Megawati Sukarnoputri, qui souhaite se représenter à l'élection présidentielle de 2004.

## Cadre géographique

L'Indonésie est formée d'un archipel baigné par l'océan Indien au sud, la mer de Chine au nord et l'océan Pacifique à l'est. Cet archipel est composé de plus de 13 600 îles dont les principales sont Java, Sumatra, Bornéo (ou Kalimantan), Célèbes (ou Sulawesi), Moluques, Timor et Irian Jaya (partie occidentale de l'île de la Nouvelle-Guinée).

L'Indonésie a comme voisins immédiats la Malaisie, les Philippines et les petits États de Singapour et de Brunei au nord, la Papouasie-Nouvelle-Guinée à l'est, et l'Australie au sud.

Les Indonésiens sont musulmans sunnites à 88% : l'Indonésie est ainsi le premier pays musulman du monde. Les habitants de Bali continuent de pratiquer les rites hindouistes ; l'animisme est aussi largement répandu et il y a 9% de chrétiens, dans les îles Moluques et surtout au Timor-Oriental.

## Une succession d'îles au contrôle difficile

Si 70% des 200 millions d'habitants sont concentrés sur les îles de Java, Madura et Bali, les milices fortement armées et les groupes terroristes s'abritent sur des îles difficiles d'accès. Cette parcellisation du territoire et des ethnies est à l'origine de la plupart des conflits séparatistes en Indonésie, au Timor-Oriental, à Aceh, en Papouasie occidentale, aux îles Moluques ou à Kalimantan.

En plus de ces mouvements sécessionnistes, l'Indonésie doit faire face à la montée d'un islamisme radical représenté par le Laskar Jihad, le front Pembela Islam et la Jemaah Islamiyah. Les attentats de Bali ont renforcé le pouvoir et l'influence de l'armée qui avaient diminué depuis la chute de Suharto en 1998.



## Une armée omniprésente, des milices embarrassantes

Depuis l'attentat de Bali le climat politique a radicalement changé. Le 18 octobre 2002 le gouvernement a approuvé un décret antiterroriste qui a renforcé les pouvoirs des militaires. L'impact de l'attentat affecte les équilibres institutionnels et menace les perspectives de démocratisation. Déjà critiquée pour son manque d'envergure, la présidente a été durement atteinte et les forces armées indonésiennes sont les premières à bénéficier du désastre de Bali.

Les militaires ne souhaitent pas prendre le contrôle total du pays au risque de se retrouver dans la ligne de mire des États-Unis : ils préfèrent utiliser la faiblesse du pouvoir civil et continuer la gestion lucrative des zones de conflits qui leur assure de solides revenus.

L'Indonésie souffre de la création de deux types de milices qui entretiennent des relations ambiguës avec l'appareil d'État. L'une d'elles est issue des milices supplétives de l'armée, créées en 1999 dans l'urgence, et dont le recrutement fut effectué dans les bidonvilles des grandes cités. Mais, une fois leur contrat terminé, ces jeunes ont exigé, par la force, d'être reversés dans la police nationale. Ainsi des milliers de petits délinquants ont acquis une base de pouvoir et une légitimité. On estime aujourd'hui à plus de 6 millions le nombre d'auxiliaires civils de sécurité formés par la police, mais rémunérés par des employeurs privés. L'armée, la police et les barons du crime se partagent ainsi les marchés des ressources illicites (extorsions, prostitution, drogues dures).

Les autres milices sont d'inspiration wahhabite ; la plus importante est le Front Pembela Islam, qui traque et détruit les lieux de « débauche ». L'Indonésie est un pays où la mouvance Al Qaeda a un fort taux d'écoute. Les milices deviennent des groupes terroristes à l'image de la Jemaah Islamiyah.

### La lutte anti-terroriste

Poussée par les États-Unis et surprise par les attentats de Bali, la présidente Sukarnoputri a dû agir à son corps défendant contre les mouvements islamistes radicaux. Le lendemain des attentats, le cheikh Abou Bakar Baashir, chef de la Jemaah Islamiyah, était arrêté. En effet, les hindouistes visés à Bali ne représentent qu'un faible poids politique. Or M<sup>me</sup> Sukarnoputri a besoin du soutien populaire des partis musulmans pour espérer reconduire son mandat en 2004. De plus, l'instabilité sociale grimpanche en Indonésie ne permet pas un démantèlement de la Jemaah Islamiyah sans risques de provoquer des émeutes. ●

**Sergent Lanzeray**



# Adam Smith

## (1723-1790)



Adam Smith est né en Écosse en 1723. Professeur de logique puis de philosophie morale, il enseigna à la fois la théologie naturelle, l'éthique, la jurisprudence et la politique. Gouverneur du jeune duc de Buccleugh, il séjourna en France et en Suisse. Lors de son passage en France, il rencontra Voltaire et les Encyclopédistes ; à cette occasion, il se lia avec les physiocrates<sup>(1)</sup>, en particulier Turgot<sup>(2)</sup>.

C'est au contact des physiocrates que Smith élabora ses convictions en matière d'économie politique. Incontestablement, le point de départ de l'analyse de Smith est de placer le travail en tant que source de toute richesse.

Smith est généralement considéré comme le père de la science économique pour deux aspects de son travail. En premier lieu, il embrasse l'ensemble des champs du savoir de son temps : philosophie, morale, logique, économie, histoire, droit, religion. L'étude de toutes ces disciplines doit permettre de répondre à la question fondamentale pour Smith : comment les hommes vivent-ils ensemble en société ? En second lieu, Smith met au centre de son analyse économique l'échange et non la production. Certes, les classes sociales qui composent *l'ordre naturel*<sup>(3)</sup> occupent des positions différentes dans le processus de travail. Mais chaque individu est un sujet marchand, et c'est l'échange qui crée le lien social. Le succès de Smith depuis plus de deux siècles tient à ce qu'il a ouvert la voie au libéralisme économique comme fondement de la société.

Son chef-d'œuvre, paru en 1776 : *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations* (Enquête sur la nature et les causes de la richesse des nations), est à l'origine de l'école classique. Celle-ci, dont David Ricardo est celui qui apporta les prolongements et les avancées les plus importantes aux idées de Smith, n'aura de cesse d'approuver ou de critiquer ses écrits. La pensée de Smith est

au centre de la rhétorique libérale avec, notamment, la célèbre parabole de la « *main invisible* ». En parlant d'un individu Smith dit : « *Tout en ne cherchant que son intérêt personnel, il travaille souvent d'une manière bien plus efficace pour l'intérêt de la société que s'il avait réellement pour but d'y travailler.* »

Qu'il y ait une telle « *main invisible* » est doublement important. D'une part, il y a une main : l'échange oriente les activités individuelles d'une manière efficace (on ne peut mieux faire) et juste (tous y ont intérêt)<sup>(4)</sup> ; d'autre part, elle est invisible : l'échange respecte la liberté des individus et, bien plus, il l'utilise pour favoriser le bien commun. On trouve là l'origine de l'idée que la société marchande capitaliste est la société de liberté par excellence, et, pour cette raison, la société d'efficacité par excellence.

Smith ne pense pas que la liberté soit une fin en soi : elle n'est qu'un moyen, qui va en principe dans le sens du bien-être, mais pas toujours, d'où les nuances dans ses analyses, qui portent d'ailleurs souvent sur des problèmes qui demeurent actuels. C'est pourquoi *La Richesse des nations* est encore de nos jours un des rares ouvrages stimulant la réflexion en économie.

1. Les physiocrates représentent un courant économique français qui a vu son apogée au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle et dont le plus célèbre est François Quesnay.
2. Anne Robert Jacques Turgot (1727-1781) est un économiste dont la pensée est à mi-chemin entre les physiocrates et Adam Smith, et qui rédigea des articles pour *L'Encyclopédie*.
3. Expression, utilisée par Smith, qui englobe la société et les échanges.
4. Prémisse de la loi de l'offre et de la demande développée par les néo-classiques. ●

**Sergent Lanzeray**

### Bibliographie

*Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Adam Smith.  
*Théorie des sentiments moraux*, Adam Smith.  
 Adam Smith. *Philosophie et économie*, Jean Mathiot.  
 Adam Smith. *Sa vie, ses travaux, ses doctrines*, Albert Delatour.



# La conscription en France

Le 28 mai 1996, lors d'une allocution télévisée, en proposant la suppression du service national, le président de la République met fin à une longue tradition née de la Révolution.

Même si la première expérience de service militaire peut être considérée comme datant de 1688, avec la création de milices recrutées par tirage au sort, c'est au XVIII<sup>e</sup> siècle que naît le concept de « soldat citoyen ». À partir de 1789 l'idée de la conscription se fait jour. Le 13 juillet est créée la Garde nationale. Au mois de décembre le député Dubois-Crancé déclare que « *tout citoyen doit être soldat et tout soldat citoyen* ». En 1791 l'Assemblée active les gardes nationales et lève en masse. Le principe du volontariat lors de levées sera maintenu par l'Assemblée législative. De fait, le 20 septembre 1792, c'est à la tête d'une troupe hétérogène que Kellermann remporte la bataille de Valmy. Lorsque la France passe à la contre-offensive à l'automne 1792 les volontaires quittent les bataillons. Le 23 août 1793, un décret de la Convention met en place la « levée en masse » de tous les célibataires et veufs sans enfants entre 18 et 40 ans. Cette mesure de circonstance instaure la première forme de conscription. La Constitution du 8 fructidor an III en pose d'ailleurs le principe dans son article 9 : « *Tout citoyen doit ses services à la patrie et au maintien de la paix. Il doit répondre toutes les fois que la loi l'appelle à la défendre.* »

La loi Jourdan, qui reprend la théorie du service pour tous, est promulguée par le Directoire le 5 septembre 1798 et impose l'inscription aux rôles des jeunes Français de 18 à 25 ans ; c'est la conscription. Après avoir été supprimée par Louis XVIII en 1814, elle est rétablie par la loi Gouvion-Saint-Cyr du 10 mars 1818 : tous les ans un tirage au sort détermine les « mauvais numéros » incorporés pour une durée de six ans, avec possibilité de remplacement. Le 21 mars 1832, la loi Soult impose un service de sept ans.

En 1868, la loi Niel crée la garde nationale mobile au sein de laquelle chaque citoyen peut servir quinze jours par an.

Une forte crise de conscience, conséquence de la défaite de la guerre franco-allemande, amène les républicains à affirmer que la défense de la France est

l'affaire de tous. Le 27 juillet 1872 la loi Cissey impose le service militaire universel, dont la durée, d'un ou cinq ans, est fixée par tirage au sort.

L'expansion du pacifisme et la détérioration de l'image de l'armée entraîne le vote, le 21 mars 1905 de la loi préparée par le général André. Elle institue le service militaire national, personnel, obligatoire et égal pour tous en durée.

À la veille de la première guerre mondiale, la durée du service passe de deux à trois ans. Jaurès milite depuis 1910 pour l'« armée nouvelle » dont le principe basé sur les milices est développé dans son livre du même nom. Le service passe à dix-huit mois avec la loi du 1<sup>er</sup> avril 1923, puis à un an en 1928. L'armée du temps de guerre repose dès lors sur la mobilisation.

La professionnalisation est remise à l'honneur en 1934 dans le livre du colonel de Gaulle, *Vers l'armée de métier*. Le service revient à deux ans en 1935 en vertu de l'article 40 de la loi de 1928 puis est ramené à un an le 7 octobre 1946 pour faciliter l'effort de reconstruction. Peu impliqué durant la guerre d'Indochine, le contingent est fortement sollicité lors de la guerre d'Algérie. En 1962 le service revient à dix-huit mois, puis à un an, avec la loi Debré de 1970. L'application de la loi du 9 juillet 1965 étend la notion de défense nationale au domaine civil. Le 10 juin 1971 le Code du service national est adopté, l'âge d'appel est compris entre 18 et 22 ans.

L'augmentation des coûts des armements et la stratégie nucléaire imposent une réduction des effectifs. La loi de 1992 fait passer le service national à 10 mois. La modification de la menace, les besoins en projection de forces et la diminution du budget de la Défense entraînent la professionnalisation, annoncée le 22 février 1996 par le chef de l'État. La loi du 28 octobre 1997 décide la suspension de l'appel sous les drapeaux.

Aujourd'hui, après la courte expérience du « rendez-vous citoyen », la journée d'appel de préparation à la défense permet de « *concourir à l'affirmation du sentiment d'appartenance à la communauté nationale, ainsi qu'au maintien du lien entre l'armée et la jeunesse.* » (Art. L111-2 du Code du service national). Elle sera amenée à évoluer, notamment avec l'adjonction, au premier trimestre 2004, d'un module de secourisme et la formation systématique des intervenants dès le second semestre. De même, une étude de faisabilité a été commandée par le ministre de la Défense, pour faire passer la JAPD à deux jours dans le but d'obtenir des données statistiques sur les jeunes Français. ●

Lieutenant Goffi



# Le nucléaire civil

La France a relevé très tôt le défi nucléaire, lancé par le général de Gaulle qui souhaitait l'indépendance de la France dans ce domaine. Pour cela, il fit créer le CEA (Commissariat à l'énergie atomique) au lendemain de la seconde guerre mondiale.

Les crises pétrolières et économiques des années 1970 confrontèrent la France aux dangers de la dépendance énergétique et l'amènèrent sur la voie d'un recours massif au nucléaire pour sa production d'électricité. Elle choisit la technique des réacteurs à eau sous pression (REP), dont le premier réacteur, à Fessenheim, fut connecté au réseau français en 1977. Le programme s'étala jusqu'en 1998, et la France dispose aujourd'hui de 58 réacteurs, ce qui en fait le deuxième parc mondial, derrière les États-Unis.

Depuis le traumatisme de Tchernobyl, le nucléaire souffre d'un climat de méfiance et de remise en cause. La complexité de la technique et la question du retraitement des déchets radio-actifs ont semé le trouble dans les opinions publiques, qui ont déjà poussé plusieurs pays européens à renoncer au nucléaire.

En France, la durée de vie initiale des centrales était de trente ans. En conséquence, le débat sur l'avenir de la politique énergétique de la France va devenir urgent même si l'excellent entretien des centrales nucléaires françaises permettra de prolonger leur durée de vie à quarante voire cinquante ans. C'est dans cet esprit que le gouvernement a entrepris, malgré les écologistes, le lancement de la construction d'un réacteur EPR (*European Pressurized Reactor*), qui doit permettre de prendre des décisions dans la sérénité d'ici quinze ans.

En effet, le choix de l'EPR est le résultat d'une réflexion portant sur trois points importants. Tout d'abord, les industriels du nucléaire n'envisagent le lancement des réacteurs de quatrième génération qu'en 2035. Ces réacteurs à fusion (et non plus à fission) nucléaire répondront aux inquiétudes liées à la sécurité et aux traitements des déchets. Ensuite, le gros du parc français arrive en obsolescence théorique en 2015. Bien que les spécialistes accordent une durée de vie plus longue à ces réacteurs, il s'agit d'un pari sur l'avenir. Enfin, un retour sur expérience de dix ans est nécessaire pour juger de la rentabilité et de l'efficacité des réacteurs de troisième génération EPR.

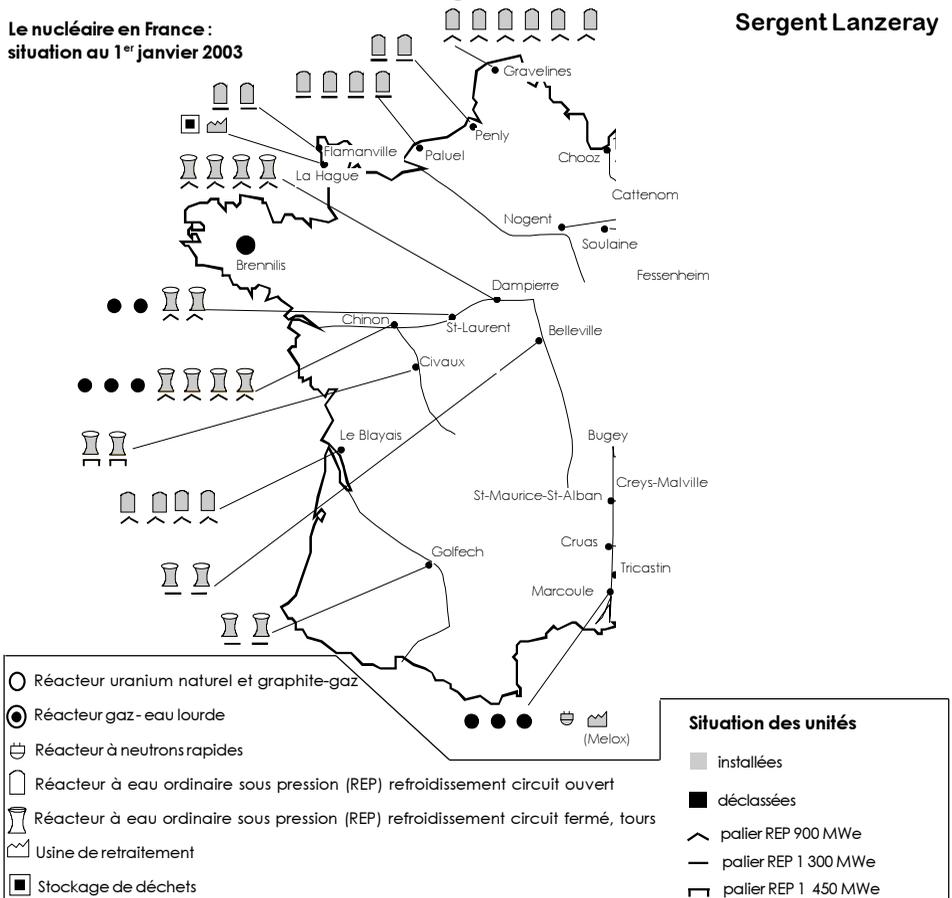
Pour le gouvernement, le démarrage d'un démonstrateur EPR ne préjuge en rien des décisions futures. La question est donc plus que jamais posée en France de

savoir si, oui ou non, le programme nucléaire sera relancé. Le débat s'accompagne d'une forte dimension environnementale, et les partisans d'une relance du programme électronucléaire ont beau jeu de rappeler que l'atome civil, outre la sécurité affichée en France, ne produit pas de gaz à effets de serre.

Dans le contexte actuel où les incertitudes liées aux coûts des énergies fossiles sont toujours aussi grandes et où la France tire 75% de sa consommation d'électricité du nucléaire, il paraît difficile de renoncer d'un coup à cette politique. Le rapport Besson sur les énergies va dans ce sens. Il préconise une relance du nucléaire mais également le développement des énergies renouvelables (éolienne, solaire, thermique, photovoltaïque) pour les monter à 21% de sa consommation d'électricité en 2010, et enfin la relance de mesures visant à la maîtrise de la dépense d'énergie. Ses propositions doivent inspirer la future loi d'orientation qui définira début 2004 les choix énergétiques français pour trente ans. ●

Sergent Lanzeray

Le nucléaire en France :  
situation au 1<sup>er</sup> janvier 2003



# Le bouddhisme



**L**e bouddhisme est la plus ancienne des grandes religions actuelles et la plus pratiquée dans le monde après respectivement le christianisme, l'islam et l'hindouisme. Considérée comme une religion de tolérance et de pacifisme, elle compte 150 à 300 millions d'adeptes à travers le monde.

Née en Inde il y a environ 2 500 ans d'une réaction contre le brahmanisme, elle trouve son origine dans la vie de Siddhartha Gautama. Fils d'un roi, il vécut environ de 560 à 480 avant J.-C. dans un palais protégé des difficultés de la vie. Mais un jour qu'il sortit du palais, il fit successivement quatre rencontres qui bouleversèrent son existence : un vieillard, un malade, un cadavre, et fut confronté aux misères de la vie puis, au retour, il croisa un moine ascète qui semblait heureux au milieu de toutes ces souffrances. À 29 ans il décida donc de suivre l'exemple du moine et partit rejoindre un groupe de cinq yogis. Il vécut en ascète, se privant de tout et frôlant la mort, mais, déçu de ne pas avoir trouvé dans le brahmanisme une solution à son problème, il s'installa sous un figuier pour y méditer. Au terme de cette méditation, il obtint l'illumination et « s'éveilla ». Dès lors il fut appelé Bouddha, ce qui en sanskrit signifie « l'Éveillé, l'Éclairé ». Il existe d'autres bouddhas qui sont des êtres ayant atteint le nirvâna : ce ne sont pas des dieux mais des maîtres spirituels accomplis. Siddhartha Gautama est, quant à lui, le Bouddha historique. Après avoir reçu « l'illumination » il donna son premier sermon (*sûtra*) : les quatre nobles vérités, qui représentent le fondement du bouddhisme, aux cinq yogis dont il avait partagé l'existence durant cinq années.

Partant du principe que l'existence humaine est essentiellement souffrance de la naissance jusqu'à la mort, il passa le reste de sa vie à enseigner aux autres la manière d'éliminer ces souffrances inhérentes à la vie et d'accéder à

la béatitude. Cet état de paix, dépourvu de souffrance, est appelé nirvâna et correspond à la cessation du *samsara*, soit le cycle des naissances et renaissances. Le *samsara* est directement lié au *karma*, c'est-à-dire au comportement de chaque être, qui conditionne la renaissance. Contrairement au brahmanisme, la Voie prêchée par Bouddha est ouverte aux hommes comme aux femmes, sans distinction de castes.

Dès le début, les cinq compagnons du Bouddha se regroupèrent en une communauté monastique nommée *sangha*, ouverte aux seuls moines, afin de suivre à la lettre les règles édictées par le *dharma*, c'est-à-dire l'enseignement du Bouddha. La *sangha* fait partie du « triple joyau » du bouddhisme, avec le *dharma* et les bouddhas, dans lequel le bouddhiste trouve refuge.

L'enseignement du Bouddha n'a guère changé malgré la naissance des dix-huit écoles traditionnelles. Pourtant, lors du concile de 383 av. J.-C., un schisme se produisit et le bouddhisme évolua en deux grandes tendances. La première, le *Theravada* ou *Hinayana*, dite encore « Petit Véhicule », représente le mouvement orthodoxe des anciens. La seconde, le *Mahayana* ou « Grand Véhicule », est le mouvement réformé et libéral qui considère Siddartha Gautama comme une représentation du Bouddha transcendant de nature éternelle. Le Mahayana se distingue aussi par les *bodhisattvas*, ces candidats à l'« Éveil » qui, par compassion pour les êtres vivants, retardent leur entrée dans le nirvâna afin d'aider ceux qui continuent d'errer dans le *samsara*.

Même si l'enseignement de Bouddha est resté exclusivement oral, les traditions scripturaires furent consignées dans trois recueils appelés *Tripitaka*, ou les Trois Corbeilles : le *Sutra Pitaka*, qui regroupe les textes originaux, le *Vinaya Pitaka*, qui est un ensemble de traités de discipline monastique et l'*Abhidharma Pitaka*, constitué des discussions et classifications philosophiques, psychologiques et doctrinales.

Au début des années quarante est apparue une troisième forme de bouddhisme essayant de faire ressortir l'unité des autres courants et nommée *Ekayana* ou « Véhicule Unique ». Depuis, de nouveaux mouvements bouddhistes sont nés au Japon, dont la Sokka Gakkai, mouvement laïc fortement organisé et médiatisé, engagé en politique aux côtés du *Komeito* (Parti intègre). De même, une variante du bouddhisme s'y est développée : c'est le bouddhisme zen ou tch'an apparu vers 520 et issu de la fusion entre le *Mahayana* et le taoïsme chinois. ●

# Platon



**P**eu de penseurs grecs ont eu une importance aussi considérable sur la pensée occidentale que Platon. Il naquit à Athènes en l'an **428** avant notre ère dans le dème de Collytos et mourut en **347**, au milieu d'un repas de noces. Fils de Périctioné et d'Ariston, il remontait, par sa lignée maternelle, jusqu'à Solon, fameux législateur athénien.

La famille possédait un domaine près de Képhisia, sur le Céphise, où l'enfant apprit sans doute à aimer le calme des champs, mais il dut passer la plus grande partie de son enfance à la ville pour les besoins de son éducation. Elle fut très soignée, comme il convenait à un enfant de haute naissance. Il apprit d'abord à honorer les dieux et à observer les rites de la religion, mais sans mysticisme ni superstition d'aucune sorte.

Il fut initié à la philosophie par un disciple d'Héraclite, Cratyle, dont il a donné le nom à l'un de ses dialogues. Il avait de grandes dispositions pour la poésie. Témoin des succès d'Euripide et d'Agathon, il composa lui aussi des tragédies, des poèmes lyriques et des dithyrambes. Vers l'âge de vingt ans, il rencontra Socrate. Il brûla, dit-on, ses tragédies et s'attacha dès lors à la philosophie. Un peu plus tard, il servit dans la cavalerie et prit part aux campagnes de 395 et 394 dans la guerre de Corinthe. Il acheta un petit terrain dans le voisinage du gymnase d'Académos (du nom du roi homonyme), près de Colone, le village natal de Sophocle. D'où le nom d'*Académie* qui fut donné à l'école de Platon.

Parmi les disciples de Platon, les plus illustres quittèrent l'*Académie*. Aristote et Xénocrate se rendirent chez Hermias d'Atarnée, Héraclide resta d'abord à Athènes, puis alla fonder une école dans sa patrie, Héraclée. Après la mort de Speusippe, Xénocrate prit la direction de l'*Académie*, qui devait subsister jusqu'en 529 de notre ère, année où l'empereur Justinien la fit fermer.

## L'œuvre de Platon : les dialogues socratiques

Platon met en scène dans ses dialogues son maître Socrate, participant à des entretiens parfois réels, parfois supposés, avec les plus éminents de ses contemporains du V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (dont il recompose fidèlement le discours et la doctrine) ou avec la fine fleur de la jeunesse athénienne. Au cours de ces

discussions qui se tiennent le plus souvent sur la voie publique ou au gymnase, sont abordées des problématiques très simples (qu'est-ce que la sagesse ? le courage ? quelles sont les vertus du citoyen ?) qui recèlent, en fait, d'innombrables difficultés. Ce que les interlocuteurs de Socrate croient savoir est mis à l'épreuve des questions faussement naïves du maître (qui prétend ne rien connaître<sup>(1)</sup>) et le dialogue débouche bien souvent sur une aporie<sup>(2)</sup>.

Le style de Platon ne sent ni l'étude, ni le travail ; il n'a jamais rien d'affecté ni d'aride. Des situations cocasses viennent parfois égayer son œuvre<sup>(3)</sup>. Ces intermèdes, outre le charme qu'ils ont en eux-mêmes, offrent encore l'avantage de reposer l'esprit d'un débat d'une excessive subtilité, et de rafraîchir l'attention. ●

### Quelques points de la pensée platonicienne

#### LES DÉSIRS

Platon distingue trois types de désirs :

- les désirs nécessaires,
- les désirs superflus mais légitimes,
- les désirs superflus illégitimes.

L'amour tel que le conçoit Platon est un lien de nature philosophique<sup>(4)</sup> qui justifie une commune recherche de la beauté et de la sagesse.

#### LES TROIS CLASSES DE CITOYENS CORRESPONDANT AUX TROIS PARTIES DE L'ÂME :

- les *magistrats philosophes*, qui représentent la raison ;
- les *guerriers*, qui représentent le courage et qui sont chargés de protéger l'État contre les ennemis du dehors et de réduire les citoyens à l'obéissance ;
- les *laboureurs*, les *artisans*, les *marchands*, qui représentent l'instinct et le désir.

Pour ces trois classes de citoyens, la justice consiste à remplir sa fonction propre.

La **morale** de Platon a un caractère à la fois **ascétique** et **intellectuel**. Platon reconnaît bien, comme Socrate, que le bonheur est la fin naturelle de la vie ; mais il y a entre les plaisirs la même hiérarchie que dans l'âme.

Les trois parties de l'âme nous procurent chacune un plaisir particulier :

- la raison, le plaisir de connaître,
- les satisfactions de l'ambition,
- la partie concupiscible les jouissances grossières, que Platon appelle la « poursuite du gain ».

Pour savoir quel est le meilleur de ces trois plaisirs, il faut consulter ceux qui en ont fait l'expérience. Or l'artisan, qui poursuit le gain, est entièrement étranger aux deux autres plaisirs ; l'ambitieux quant à lui ne connaît pas le plaisir de la science ; *seul le philosophe a fait l'expérience des trois sortes de plaisir et peut donner un avis compétent*. Or, à ses yeux, *le plaisir à la fois le plus pur et le plus grand, c'est le plaisir de connaître*. C'est donc vers celui-là que nous devons nous porter.

1. Dialogue du **Ménon** : « Je suis en cette matière aussi dépourvu que mes concitoyens et je me reproche à moi-même de ne savoir absolument rien de la vertu ».

2. **Aporie** : difficulté logique sans issue ; impossibilité de conclure et de formuler un savoir au terme d'une discussion.

3. Dialogue de l'**Euthydème** :

**Dionysodore** : « Bats-tu ton chien ? »

**Ctésippe** se mit à rire : « Oui, par les dieux, dit-il, faute de pouvoir te battre, toi. »

**Dionysodore** : « C'est donc ton père, dit-il, que tu bats ? »

**Ctésippe** : « Je ferais certainement beaucoup mieux, dit Ctésippe, de battre votre père à vous, pour s'être avisé d'engendrer des fils aussi savants. »

4. D'où « amour platonique ».

# Léon XIII



**L**éon XIII (1810-1903), pape de 1878 à 1903, rédigea la première déclaration moderne sur la théorie sociale et économique, et son pontificat marqua le début de la nouvelle ère du catholicisme romain.

Gioacchino Pecci est né le 2 mars 1810 à Carpineto, dans les États pontificaux. Il étudia chez les jésuites à Viterbe, au collège de Rome, puis à l'Académie des nobles ecclésiastiques, et à l'université Sapienza de Rome. Rattaché à la cour du pape en 1837, il fut la même année ordonné prêtre.

Envoyé en 1841 à Pérouse, ville hostile au pouvoir papal, il parvient à améliorer le sort de la population en créant une caisse d'épargne accordant des prêts avantageux aux pauvres et en réformant les institutions éducatives. En 1843, M<sup>gr</sup> Pecci se voit confier la charge de nonce à Bruxelles, où il agit en faveur de l'enseignement catholique. De retour à Rome en 1846, il est nommé archevêque de Pérouse, puis cardinal en 1853.

Le prélat, préoccupé par les questions sociales, poursuit son œuvre en faveur des populations. En 1875, il fonde les « Jardins de saint Philippe de Néri » sur le modèle des cercles catholiques ouvriers créés quelques années plus tôt en France par Albert de Mun. Ces associations proposent des manifestations culturelles aux populations ouvrières.

Le 20 février 1878, à la mort de Pie IX, Monseigneur Pecci est élu pape sous le nom de Léon XIII. Très rapidement, il mesure l'isolement diplomatique de la papauté, et s'attache alors à améliorer les relations du Saint-Siège avec les puissances européennes. Par exemple, s'il souhaite se concilier les autorités anglaises, il refuse de reconnaître la validité des ordinations anglicanes.

En 1888, le pape accorde sa bénédiction au Brésil qui vient d'abolir l'esclavage. Les États-Unis d'Amérique attirent également son attention, car il souhaite y renforcer le pouvoir papal.

L'action diplomatique de Léon XIII à l'égard des puissances catholiques du Vieux Continent est plus contrastée. Le Saint-Siège et le Monténégro signent un concordat en 1886. Dans l'Empire austro-hongrois, le pape s'atta-

che à lutter contre la volonté de l'empereur François-Joseph d'intervenir dans la vie des Églises pour affaiblir l'autorité pontificale.

Vis-à-vis du royaume d'Italie, Léon XIII proteste contre la perte des États pontificaux et de sa souveraineté temporelle sur les régions entourant Rome. À l'égard de la France cependant, l'attitude du Souverain Pontife n'est pas hostile à la III<sup>e</sup> République, qui protège et favorise les missions de l'Église dans ses possessions outre-mer.

Sur le plan doctrinal et à la différence de Pie IX, Léon XIII s'efforce de faire face à l'évolution du monde moderne : il réaffirme les prérogatives de l'autorité politique dans son encyclique *Diuturnum* (1881) ; en 1884, il condamne la franc-maçonnerie. Il insiste cependant sur l'importance des libertés dans le monde moderne dans les encycliques *Immortale Dei* (1885) et *Libertas* (1888). Face à la sécularisation des sociétés et à l'évolution de la famille, il met également en garde contre la multiplication des divorces dans l'encyclique *Arcanum* (1880).

L'avènement de la civilisation industrielle trouve en lui un observateur attentif et critique. En 1878, Léon XIII dénonce ainsi le socialisme par l'encyclique *Quod apostolici*. Sur son instigation, la fin du XIX<sup>e</sup> siècle voit l'avènement d'une nouvelle volonté pastorale de rapprochement avec les masses laborieuses. La doctrine de l'Église s'enrichit bientôt afin de reconquérir les classes ouvrières déchristianisées. Léon XIII devient en effet, avec l'encyclique *Rerum novarum* (mai 1891), « le pape des ouvriers ». Dans cette lettre, le souverain Pontife réclame une véritable égalité sociale. S'il défend le droit de chacun à la propriété, le pape énonce l'idée que chacun doit avoir accès à une vie professionnelle conforme à la dignité de l'Homme ; il réclame une législation du travail appropriée et dénonce la misère ouvrière, conséquence selon lui des progrès de l'industrialisation et des excès du libéralisme. En précisant quelles doivent être les relations entre le capital et le travail dans le monde chrétien, le Souverain Pontife cautionne donc l'œuvre du catholicisme social et donne une nouvelle impulsion au mouvement.

Sur la lancée de l'inspiration de Pie IX, Léon XIII consacre le genre humain au Sacré Cœur en 1889. À partir de 1880, il encourage le développement des études historiques et il se montre favorable aux études des textes sacrés et à l'exégèse, ce qui l'amène à ouvrir la bibliothèque et les archives du Vatican aux chercheurs. Face aux progrès du rationalisme, la science ecclésiastique trouve donc en Léon XIII un ardent partisan.

Après un pontificat de vingt-cinq ans, Léon XIII, le pape de la modernité, s'éteint à Rome le 20 juillet 1903. ●

# La lutte contre le terrorisme islamique

(1<sup>re</sup> partie)

L'entité terroriste que la presse désigne par commodité *Al-Qaeda* est une structure complexe. Elle se compose, d'une part, de l'organisation propre d'Ussama Ben Laden et, d'autre part, de nombreux groupes terroristes unis par une culture commune du djihad et fortement enracinés dans leurs pays respectifs (Maghreb, Afrique, Moyen-Orient/Extrême-Orient). Le nombre total d'« Afghans arabes » recensé dans le seul Moyen-Orient varie, selon les sources, de 15 000 à 25 000 « djihadistes ».

De nombreux groupes armés se sont progressivement affiliés à *Al-Qaeda* au cours des quinze dernières années. Ces mouvements ont toujours gardé une stricte autonomie d'action, *Al-Qaeda* fonctionnant comme une *holding* terroriste proposant à chacun d'entre eux des fonds, des stages de formation ou un soutien logistique. Mais l'organisation de Ben Laden n'exerce pas de commandement opérationnel centralisé.

Les modes opératoires de la nébuleuse terroriste commencent à être intelligibles, malgré les efforts évidents qu'elle déploie pour troubler notre compréhension de son action. La stratégie opérationnelle d'*Al-Qaeda* semble s'organiser selon trois niveaux distincts dont nous commençons seulement à percevoir l'articulation :

- Le premier est celui des spécialistes chevronnés, capables d'imaginer, de concevoir, de planifier et de réaliser des actions d'envergure, n'importe où dans le monde. Ces professionnels sont peu nombreux, mais ils sont déterminés à réaliser de nouveaux attentats destinés à marquer encore plus les esprits que ceux du 11 septembre 2001.

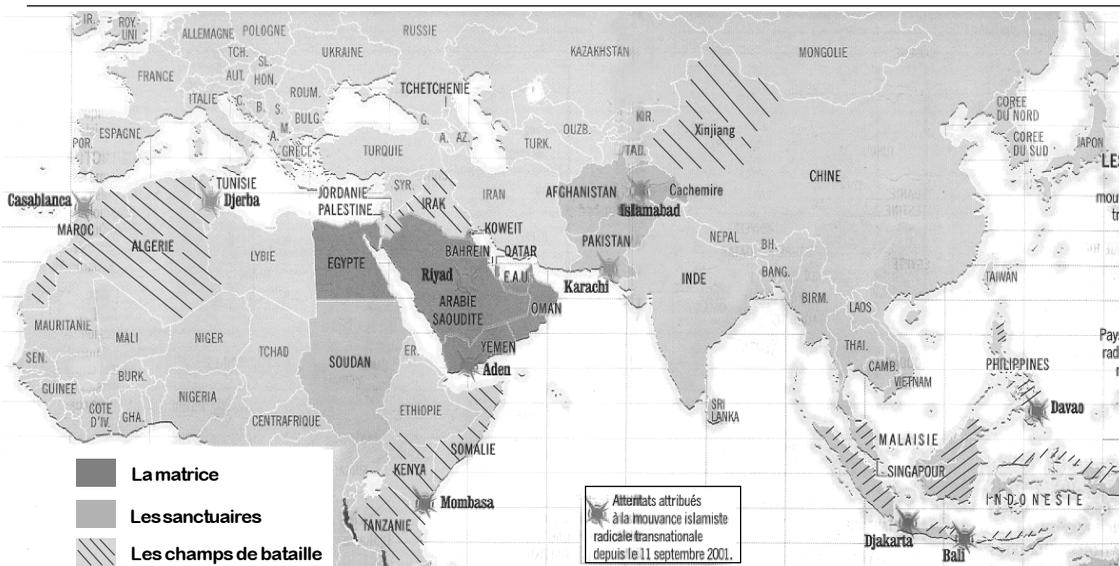
- Le second est celui des mouvements armés du réseau *Al-Qaeda*, dont l'existence est antérieure à l'émergence de la dynamique Ben Laden et qui ont de solides assises locales ou régionales. C'est notamment le cas de l'Armée de

libération d'Aden, de la *Jemaah Islamiyah* en Indonésie et du groupe *Abou Sayyaf* aux Philippines – ainsi que beaucoup d'autres. Ces groupes sont chargés de conduire des actions de portée intermédiaire sur leurs théâtres d'opérations traditionnels.

- Le troisième recouvre l'ensemble des groupuscules isolés et incontrôlés – y compris pour *Al-Qaeda* –, dangereux car amateurs et imprévisibles, à l'exemple de Richard Reed, ou d'autres cellules récemment démantelées en Europe et en Asie. Ils contribuent à entretenir une insécurité permanente en tout lieu et à distraire l'attention et les moyens des services de sécurité sur des acteurs secondaires.

Dans cette perspective, les actions des deuxième et troisième cercles sont conçues, certes pour frapper durement les Américains et leurs alliés, mais surtout pour brouiller les pistes afin de garantir la liberté de manœuvre nécessaire au « noyau dur » d'*Al-Qaeda* qui, dans l'ombre, élabore des attentats de grande envergure. Par ailleurs, la polarisation excessive sur la personne de Ben Laden contribue certainement à détourner les limiers de nos services de renseignement sur de fausses pistes, car le véritable centre de décision d'*Al-Qaeda* s'est déplacé. ●

**Éric Denecé,**  
directeur du Centre français de recherche sur le renseignement



# Attila (395-453)



« Les Huns » est le nom donné au regroupement de peuples asiatiques türko-mongols, probablement de langue türk. Ils étaient de grands conquérants qui étendirent leur empire vers l'Asie aussi bien que vers l'Europe.

Les Huns occidentaux établis au I<sup>er</sup> siècle entre le lac Balkash et la mer d'Aral franchirent la Volga puis le Don vers 370, provoquant ainsi les grandes invasions. Après avoir soumis les Alains (peuple du Caucase), les Hérules (du bord de la mer Noire), les Ostrogoths (Goths orientaux, vivant à l'est du Dniepr), chassé les Wisigoths (Goths occidentaux, vivant à l'ouest du Dniepr) au sud du Danube et vaincu les Gépides (établis près du Danube), les Huns s'installèrent vers 405 dans la cuvette danubienne, l'actuelle Hongrie.

Une autre tribu, les Huns Hephtalites venus d'Asie Centrale, occupa, vers 420-425 la Sogdiane et la Bactriane d'où elle attaqua la Perse sassanide, avant d'être battue vers 560 par Khosro I<sup>er</sup>, roi sassanide de Perse. D'autres Hephtalites pillèrent le Gandhara où ils ruinèrent la civilisation gréco-bouddhique (seconde moitié du V<sup>e</sup> s.). Au début du VI<sup>e</sup> s., ils conquièrent le bassin de l'Indus et pillèrent le Nord de l'Inde. Ils furent vaincus vers 530.

Roi des Huns occidentaux de 435 à sa mort, Attila succéda à Rugas en même temps que son frère Bléda, qu'il fit assassiner en 445. Régnant en Pannonie (près de l'actuelle Győr en Hongrie), il réunifia sous son autorité toutes les tribus des Huns en un vaste empire allant du Haut-Danube au Dniepr.

À la tête de ses hordes barbares, il tenta de conquérir l'Europe centrale et l'empire romain d'Orient, déjà décadent, au V<sup>e</sup> siècle, en lançant ses troupes de cavaliers à l'assaut des places fortes de l'empire romain.

Après la défaite de l'empereur d'Orient Théodose II, en 447, Attila lui imposa un tribut. Il envahit les Balkans, rançonnant de nouveau Théodose II pour épargner Constantinople. Il se trouva ainsi maître incontesté d'un vaste territoire qui s'étendait de la mer Morte à la Méditerranée.

Soumettant Germains et Slaves, ses armées envahirent la Gaule et pillèrent Metz en 451, mais elles épargnèrent Lutèce (Paris) galvanisée par la résistance du peuple sous la houlette de sainte Geneviève. Cependant, devant Orléans, Attila céda face à la coalition du général romain Aetius et du roi wisigoth Théodoric. Il épargna également Troyes à la suite de l'intervention de l'évêque saint Loup.

Attila fut finalement vaincu aux Champs catalauniques près de Troyes (été ou automne 451), par Aetius, Théodoric et Mérovée, roi des Francs saliens. À cette époque, les troupes d'Attila comprenaient non seulement les Huns, mais aussi des Vandales, des Ostrogoths, des Gépides et plusieurs tribus franques.

Après avoir regroupé ses forces et après s'être replié en Hongrie, Attila fit route vers l'Italie, dévastant tout sur son passage, de Milan à Padoue, avec une dynamique guerrière implacable qui lui valut la réputation de « fléau de Dieu ». Rome ne fut sauvée que grâce à l'intervention personnelle du pape Léon I<sup>er</sup> qui le convainquit de se replier sur son royaume de Pannonie moyennant le paiement d'un lourd tribut.

Peu avant sa mort, Attila préparait une nouvelle expédition, cette fois dans les Balkans. Marié à la princesse burgonde Ildico, il mourut le soir même de ses noces, emporté par une hémorragie et l'excès de boisson. Médiocre administrateur, Attila était avant tout un conquérant. Sa mort subite précipita la dislocation de l'empire, les peuples soumis reprirent leur indépendance. La plupart des Huns gagnèrent les pays du nord de la mer Noire, les autres s'intégrèrent à d'autres peuples, dont les Bulgares. ●

**Lieutenant Chevalier**



# Le déploiement militaire américain dans le monde

**A**u 31 mars 2003, près de 534 000 soldats américains étaient stationnés à l'étranger, dont 270 000 dans le cadre de l'opération *Iraqi Freedom*, 40 000 en Corée du Sud et 11 500 en Afghanistan. Ainsi, plus d'un GI sur trois ne servait pas sur le territoire national en cette période de déploiement militaire maximal.<sup>(1)</sup>

Ces troupes dépendent organiquement de commandements unifiés de théâtre dont l'origine remonte à l'année 1946. En décembre de cette année, tirant les leçons de la seconde guerre mondiale, le président Truman approuva les recommandations du général Eisenhower, le chef d'état-major des armées qui lui suggérait la création d'un système permettant de regrouper au sein d'un même commandement unifié les différentes forces déployées à l'étranger. Arrivé à la présidence en 1953, Dwight Eisenhower put mettre en œuvre sa politique visant à l'unification toujours plus poussée des commandements.

Le terrain d'action de ces structures unifiées n'est pas figé et de nombreuses modifications ont été apportées, les plus récentes datant de la création à Washington d'un véritable ministère de l'Intérieur (Department of Homeland Security, octobre 2002).

## USCENTCOM

Fondé en 1983 et basé à Tampa Bay en Floride, l'United States Central Command est sous les feux de l'actualité depuis l'invasion du Koweït par l'armée de Saddam Hussein en 1989. En effet, il revint à ce centre de commandement de conduire la première guerre du Golfe et l'intervention en Somalie. Depuis les attentats du 11 septembre, le CentCom pilote les interventions américaines en Irak et en Afghanistan. Sa zone de responsabilité épouse la carte des intérêts, nouveaux ou anciens, considérés comme vitaux par les États-Unis : Moyen-Orient, Corne de l'Afrique (présence récente de l'armée américaine à Djibouti) et Asie centrale.

## USPACOM

Fondé en 1947, l'United States Pacific Command est le plus ancien commandement unifié mis en œuvre par l'armée américaine. Son aire de responsabilité n'a cessé de diminuer au fur et à mesure du déplacement du centre de gravité des intérêts américains vers le Moyen-Orient. Néanmoins, l'USPACOM couvre un immense territoire (169 millions de km<sup>2</sup>, plus de 50 % de la surface de la planète, 43 pays, 20 territoires et possessions) qui englobe des grandes puissances (Chine, Inde,



Japon), des zones de fortes tensions (Corée du Nord, détroit de Formose, Indonésie, Pakistan) et des zones stratégiques (détroit de Malacca notamment). L'USPACOM participe activement à la lutte antiterroriste en Asie du Sud-Est où il affronte la Jemaah Islamiyah indonésienne et le groupe Abou Sayyaf aux Philippines.

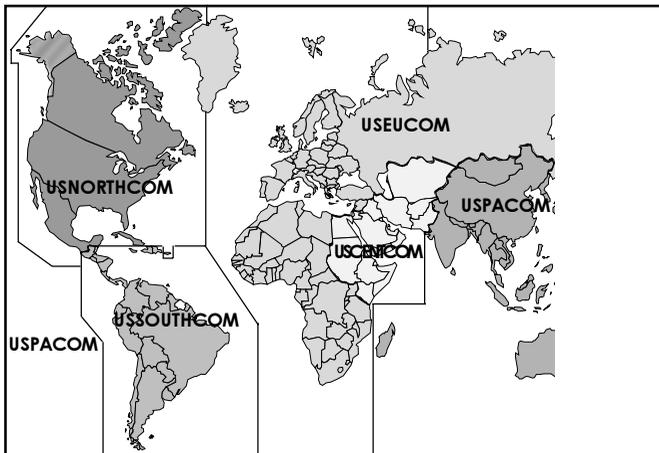
### USSOUTHCOM

La présence américaine en Amérique du Sud remonte au début du XX<sup>e</sup> siècle avec l'arrivée des premiers *Marines* à Panama en 1903. Toutefois, ce n'est qu'en 1963 que l'USSOUTHCOM fut créé en lieu et place du Carribean Command. Aujourd'hui, ce commandement couvre 23,2 millions de km<sup>2</sup>, 23 États et 14 territoires américains et européens. Il est chargé du plan Colombia, programme d'aide accordé par Washington à Bogota pour lutter contre la guérilla et le trafic de drogue.

### USEUCOM

Commandement unifié à partir de 1952, l'USEUCOM couvrait douze pays plus Berlin. Ses principales missions étaient de soutenir l'effort américain au sein de l'OTAN en mettant à disposition des unités combattantes, en planifiant des opérations militaires dans sa zone de responsabilité et au-delà, et en mettant en œuvre les programmes d'assistance militaire, y compris au Moyen-Orient. À cette date, l'USEUCOM commandait 367 184 militaires. En 1972, le commandement européen vit son champ d'action étendu à la Méditerranée, au golfe Persique et à la mer Rouge. Avec la création de l'USCENTCOM en 1983, sa zone de responsabilité fut redéfinie et engloba l'Afrique sub-saharienne. En 1993, elle fut étendue aux Balkans puis, en 1998, à l'ancien glacis soviétique et au Caucase. Fort d'environ 106 000 hommes (fin 2001), l'USEUCOM participe aux opérations suivantes : *Hast* (Libéria), *Liberté immuable*, *Rapid Guardian III* (Kosovo), *Joint Forge/Task Force Eagle* (Bosnie-Herzégovine), entraînement de l'armée géorgienne. ●

**Sergent Periolat**



1. Source : *Department of Defense, active duty military personnel strenghts by regional area and by country.*

**L**a langue française d'aujourd'hui est le fruit d'un amalgame heureux entre la langue qui se diffusa à partir de l'Île-de-France et toutes celles qui s'étaient développées dans les autres provinces. Cette diversité d'origine, plus tard uniformisée de façon plus ou moins autoritaire, explique pourquoi chaque mot de la langue française a une histoire, pourquoi notre langue apparaît à la fois si belle et si complexe aux étrangers. Car même si notre langue, comme toute langue vivante, continue d'évoluer, elle conserve toutefois des règles fixes, des invariants qu'il est bon de rappeler.

« *Jamais Noé ne put si bien voir le monde que de l'arche **malgré qu'elle** fût close et qu'il fit nuit sur la terre.* »

Si notre cher Proust est réputé pour la longueur de ses phrases et pour un respect plutôt grand de la syntaxe française, il est des fois où dans son œuvre *À la recherche du temps perdu*, il prit quelques licences envers de notre langue. Tel fut le cas pour cette phrase à l'intérieur de laquelle il use d'une tournure que nous entendons très souvent à l'oral et qui n'est pourtant pas correcte. En effet, **malgré que** n'existe pas en français (sauf dans l'expression : *malgré qu'on en ait, malgré que j'en aie...*) et son usage doit être banni. Nous devons toujours lui préférer les locutions **bien que, tandis que, alors que, quoique** qui marquent elles aussi l'opposition ou la concession. Au lieu de dire « malgré que », Proust aurait, à la rigueur, dû dire : « **malgré le fait que...** », tournure toutefois bien lourde. Car seule existe la préposition **malgré**, qui ne peut introduire qu'un nom ou qu'un pronom. Ce qui fit dire à notre cher Marcel Prévost dans *Les Bavardages de François* :

« *La langue française est une noble gueuse, elle ne souffre pas qu'on l'enrichisse **malgré elle.*** » ●

Lieutenant Pitard-Bouet